



Dès le 1^{er} décembre 2017

Simple, pratique et proche des clients **Le nouveau service à domicile de Chailly-Montreux**

Chère cliente, cher client,

A compter du vendredi 1^{er} décembre 2017, nous proposerons nos prestations postales à Chailly-Montreux sous la forme d'un service à domicile.

L'office de poste fermera ses portes le jeudi 30 novembre 2017 à 11h30.

Qu'est-ce qui change ?

Dans le cadre du service à domicile, le guichet postal est pour ainsi dire transféré sur le pas de votre porte. Vous pouvez effectuer vos transactions postales auprès de votre factrice/ facteur. Cette prestation est déjà offerte dans plus de 1300 localités. Comme le prouvent des sondages menés auprès des populations concernées, cette solution a fait ses preuves puisque les clients en sont très satisfaits.

Informations complémentaires au verso !

Comment fonctionne le service à domicile ?

Tout simplement : nous mettons à votre disposition un petit écriteau que vous pourrez placer sur votre boîte aux lettres lorsque vous souhaitez effectuer une opération postale. Votre factrice/facteur sonnera alors à votre porte pour vous servir.

Quelle est l'offre de prestations ?

Elle est adaptée à notre clientèle. Vous bénéficierez d'une large gamme de prestations. Vous aurez, par exemple, la possibilité de régler des factures ou de remettre des lettres ou des colis à la factrice/au facteur. En passant une commande au préalable, vous pourrez aussi obtenir des timbres-poste ou des espèces de votre compte postal.

En cas d'absence lors du passage de la factrice/du facteur chez vous, vous pourrez retirer les envois avisés à **l'office de poste de Clarens**.

Pourquoi un service à domicile ?

Les habitudes et modes de vie de nos clients évoluent. Les SMS, e-mails et les prestations financières en ligne supplantent les services postaux traditionnels. Par conséquent, les personnes qui déposent leurs lettres et colis ou effectuent leurs paiements au guichet postal sont de moins en moins nombreuses. L'office de poste de Chailly-Montreux n'échappe malheureusement pas à cette tendance. Dans ce contexte, on recherche avant tout une alternative simple, pratique et efficace.

Contact avec la Commune

En novembre 2016, nous avons engagé des discussions avec la Commune de Montreux concernant la desserte postale à Chailly-Montreux. Le but de notre démarche était d'analyser les possibilités et d'envisager une solution concertée entre les différentes parties. Dans le cadre de ces entretiens, et en l'absence d'une solution pour l'exploitation d'une agence postale (prestations postales fournies par un partenaire), le service à domicile a été évalué comme étant la meilleure solution en terme de proximité. Certes, les autorités regrettent la fermeture de l'office de poste, mais consentent à l'introduction d'un service à domicile. A noter que la Poste s'est engagée à mettre en place une agence postale si un partenaire devait se présenter dans les deux années à venir.

Avec le service à domicile, nous entendons continuer à vous offrir des prestations de qualité. Vous recevrez encore en novembre prochain un second flyer contenant des informations détaillées à ce sujet. Nous vous remercions de votre confiance.

Poste CH SA, RéseauPostal

Stéphane De Martin
Responsable Région
Lausanne-Valais

Catarina Bento Rodrigues
Responsable Secteur
Aigle-Montreux

Contact

- Service clientèle Poste
- N° tél. 0848 888 888
- Fax 0844 888 888
- serviceclientele@poste.ch